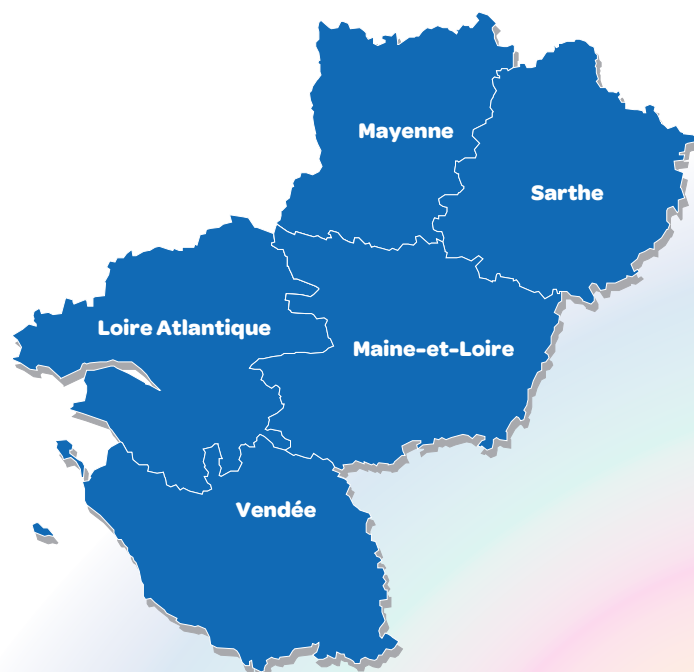




Conseil académique des savoirs fondamentaux

Actualisation à mi-parcours de la feuille de route 2025



La feuille de route académique initiale a été adoptée en CASF
en juin 2023 pour une durée de 5 ans.

Cette actualisation à mi-parcours prend en compte les évolutions institutionnelles qui ont eu lieu depuis juin 2023.

Analyse académique au regard des évaluations nationales

Un bilan annuel de la feuille de route est présenté chaque année au conseil académique des savoirs fondamentaux en décembre-janvier, s'appuyant sur les données de la DEPP et du SEPP au niveau académique.

Objectifs et plan d'actions

I CONFORTER UNE CULTURE PARTAGÉE DES ÉVALUATIONS NATIONALES À TOUS LES NIVEAUX

1. Sélectionner et rendre accessibles les données pertinentes des évaluations pour chacun des acteurs concernés en effectuant une analyse fine, au-delà des moyennes, en identifiant les items chutés, en réfléchissant aux leviers pédagogiques appropriés. Présenter systématiquement en conseil école-collège les résultats des élèves aux évaluations nationales CP/ mi-CP/ CE1/ CE2/ CM1/ CM2/ 6^e/ 5^e/4^e mais aussi d'autres données (DNB, tests de positionnement 2^{de}).
2. Développer une analyse spécifique liée aux écarts de réussite entre filles et garçons qui débutent dès la mi-CP puis se poursuivent tout au long du parcours scolaire.
3. Actualiser chaque année le document académique sur les évaluations nationales et les documents départementaux existants.
4. Porter une attention particulière à la liaison cycle 1 et CP et non simplement GS/CP en priorisant localement l'action et la concertation pédagogique des enseignants en fonction des résultats aux évaluations début de CP.
5. Assurer la continuité du travail sur les fondamentaux tout au long du cycle 3 et du cycle 4 en facilitant l'appropriation des évaluations nationales de CM1, de CM2, de 6^e, 5^e et de 4^e par les enseignants.
6. S'appuyer sur les évaluations nationales de 6^e et 5^e et sur la liaison pédagogique écoles/collèges en 6^e pour constituer en 6^e et 5^e les groupes en français et mathématiques en fonction des besoins des élèves. La composition des groupes est réexaminée au cours de l'année afin de tenir compte de la progression et des besoins des élèves.
7. S'appuyer sur les évaluations nationales de 4^e pour construire en 4^e et 3^e la stratégie de réussite de tous les élèves, en particulier de celles et ceux les plus en difficulté.
8. Assurer la consolidation des fondamentaux pour les élèves ne maîtrisant pas les acquis attendus en fin de collège en amenant les équipes de lycée à exploiter davantage les tests de positionnement de début de 2^{de} et de 1^{re} année de CAP pour mettre en place les stratégies et dispositifs adaptés en 2^{de} générale et technologique, en 2^{de} professionnelle et en 1^{re} année de CAP.
9. Partager au sein des réseaux éducatifs écoles/collèges/lycées l'analyse des résultats des évaluations nationales pour définir et mettre en œuvre les évolutions nécessaires à une plus grande sécurisation des parcours des élèves.

II RÉDUIRE LES INÉGALITÉS TERRITORIALES DANS L'ACADÉMIE

1. Renforcer l'accompagnement des territoires repérés comme fragiles au regard des évaluations nationales pour développer des pratiques pédagogiques et des gestes professionnels qui contribuent efficacement aux progrès et à la réussite des élèves.
2. Réduire les écarts EP/hors EP et les écarts entre REP et REP+.
3. Évaluer l'efficacité des dédoublements, des plafonnements à 24 et des dispositifs propres aux CLA. Identifier les pratiques efficaces dans l'éducation prioritaire, les écoles et établissements en CLA : un relevé de ces pratiques doit faire l'objet d'une diffusion et d'un échange à l'échelle académique.
4. En maternelle, lorsque cela est possible, accentuer la scolarisation des enfants de 2 ans dans les territoires au-delà de l'éducation prioritaire. Favoriser le lien avec les partenaires de la petite enfance et les familles en s'appuyant sur les schémas départementaux des services aux familles.
5. Amplifier les stages de réussite.
6. Assurer l'accessibilité des apprentissages pour tous les élèves, notamment ceux à besoins particuliers en s'appuyant sur la conception universelle des apprentissages.



III FORMER ET ACCOMPAGNER LES PERSONNELS SUR LES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX

Poursuivre le renforcement de l'expertise didactique et pédagogique des enseignants par le déploiement des plans nationaux en réajustant les moyens sur les territoires.

1. Mettre en œuvre la formation pluriannuelle dans le cadre des plans français et mathématiques pour les enseignants, cadres, formateurs et personnels ressources. Assurer le déploiement du plan national pour la maternelle, interconnecté avec les plans français et mathématiques. Des formations harmonisées entre départements sur les objectifs à atteindre seront privilégiées pour renforcer les compétences didactiques et pédagogiques de professeurs des écoles sur les points de faiblesse repérés du CP à la 6^e.
2. Mettre en œuvre le plan filles et maths en formant l'ensemble des personnels et en accordant un point d'attention aux pratiques quotidiennes de classe. On sera également attentif aux questions de la réussite des garçons en lecture-compréhension où les écarts de résultats avec les filles sont également marqués.
3. Assurer la formation de formateurs dans le cadre des plans nationaux :
 - en mobilisant l'expertise des Référents Mathématiques Départementaux (RMD) et Référents Français Départementaux (RFD) pour l'élaboration et l'animation de ces formations,
 - en développant une plus grande expertise des formateurs autour de l'égalité filles-garçons, autour des écarts de réussite en français et en mathématiques constatés dès la mi-CP et sur l'ensemble du parcours scolaire,
 - en recherchant la participation de l'INSPE,
 - en renforçant avec l'EAFC la formation de formateurs inter-degrés sur les savoirs fondamentaux, les évaluations nationales en renforçant avec l'EAFC la formation de formateurs inter-degrés sur les savoirs fondamentaux et les évaluations nationales.
4. Favoriser à l'échelle académique la diffusion de ressources pédagogiques conçues en département et le partage de compétences entre formateurs pour construire des ressources simples d'accès sur les domaines ciblés.
5. Renforcer l'accompagnement au pilotage pédagogique des directrices et directeurs d'école autour des savoirs fondamentaux :
 - harmoniser entre les cinq départements la formation initiale, notamment sur l'analyse des évaluations nationales au service du pilotage pédagogique ;
 - consacrer une des deux journées de formation continue à l'analyse et au pilotage par les évaluations nationales. Les principaux du secteur de collège pourront être associés.
6. Favoriser le développement de collectifs apprenants (de types petites fabriques ou laboratoires de mathématiques et de français) par l'identification de lieux propices et par la constitution de ressources humaines pour permettre leur accompagnement.
7. Permettre à tous les acteurs d'identifier les impacts de la maîtrise de la langue et de la numératie dans toutes les disciplines, en s'appuyant sur le levier de la formation. L'appropriation du nouveau socle viendra soutenir cette ambition.



Renforcer l'expertise des cadres par :

1. une formation académique conjointe personnels de direction /IEN 1er degré/ IA-IPR à l'exploitation des évaluations nationales ;
2. l'accompagnement des chefs d'établissement sur la place des savoirs fondamentaux dans les projets d'école et d'établissement, dans l'analyse des évaluations de 6^e, 5^e et 4^e, des résultats au DNB et du taux d'accès en 3^e ; pour cela, renforcer le rôle des IA-IPR, mettre en place des groupes de travail en bassin ou à l'échelle des réseaux ;
3. le soutien aux principaux et à leurs équipes dans la formalisation d'une stratégie d'accompagnement des élèves à partir d'un diagnostic précis et d'indicateurs concrets, incluant des modalités d'action variées : groupes de besoins, soutien renforcé, dispositif pédagogique spécifique ; les corps d'inspection y sont associés ;
4. un travail en collège des IA-IPR sur les savoirs fondamentaux en s'appuyant sur le nouveau socle afin d'engager une réflexion commune et un plan d'action pour favoriser la contribution de chacune des disciplines, de chacun des enseignements et de chacun des acteurs à la prise en charge de la consolidation des savoirs fondamentaux en collège ;
5. le partage des pratiques pédagogiques mises en œuvre dans chacun des cycles ;
6. la participation des acteurs à l'évaluation des écoles et des établissements pour développer leur expertise sur l'analyse des données relatives aux apprentissages fondamentaux.

IV MESURER LES PROGRÈS DES ÉLÈVES ET L'EFFICACITÉ DES DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES ET DES EXPÉRIMENTATIONS PÉDAGOGIQUES

1. S'appuyer sur les évaluations d'écoles et d'établissements pour faire de l'autoévaluation un temps fort d'analyse des apprentissages et des marges de progrès des élèves en s'appuyant notamment sur les données d'Archipel.
2. Systématiser une visite annuelle dans les classes dédoublées de l'éducation prioritaire.
3. Assurer l'accompagnement des équipes de collège par les IA-IPR de toutes les disciplines, notamment sur les gestes professionnels adaptés dans les groupes de besoins en 6^e et en 5^e, et sur la mise en œuvre de la stratégie de réussite en 4^e et 3^e.
4. Évaluer l'impact pédagogique de divers dispositifs engagés (groupes de besoins, stages de réussite, soutien renforcé dans le 1^{er} degré, devoirs faits, vacances apprenantes...) en déterminant quelques indicateurs ciblés.
5. Analyser l'impact des projets CNR dans les écoles et dans les établissements avec le soutien des corps d'inspection et de la CARDIE.
6. Accompagner spécifiquement les équipes des écoles et collèges en éducation prioritaire, en CLA, en TER et conduire un bilan en s'appuyant sur des indicateurs de réussite des élèves.